

POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES DU GROUPE POCHET



GROUPE POCHET

Contenu

Contexte	1
Périmètre d'application	1
Gouvernance	1
Engagements et objectifs	2
Engagement n°1 – Engager nos fournisseurs sur les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies	2
Engagement n°2 – Développer une économie locale et inclusive	2
Engagement n°3 – Evaluer et faire progresser la performance RSE de nos fournisseurs	2
Engagement n°4 – Intégrer des critères RSE dans les contrats et appels d'offres	2
Engagement n°5 – Développer avec nos fournisseurs des solutions durables	2
Engagement n°6 – Veiller à la situation financière des fournisseurs et identifier les liens capitalistiques	2
Engagement n°7 – Garantir la qualité de la relation avec nos fournisseurs	2
Engagement n°8 – Cartographier les chaînes d'approvisionnement	2
Engagement n°9 – Engager nos acheteurs sur des pratiques éthiques et contre la corruption	2
Engagement n°10 – Former l'ensemble des acheteurs aux Achats Responsables	3
Engagement n°11 – Mettre à disposition des outils digitaux simples et performants	3
Engagement n°12 – Adhérer à des initiatives d'Achats Responsables	3
Révisions, mise en application et approbation	3

Contexte

Depuis 400 ans, le Groupe Pochet accompagne les grandes Maisons du Luxe & de la Beauté pour donner vie à des flacons de parfums et des packagings cosmétiques aux formes multiples et audacieuses.

En tant que signataire du Pacte Mondial des Nations Unies et de la Charte RFAR (Relations Fournisseurs et Achats Responsables), le Groupe Pochet s'engage à appliquer ses principes fondamentaux pour avoir l'impact le plus positif sur sa chaîne de valeur.

Le Groupe Pochet a pour ambition d'être durablement le partenaire incontournable de l'industrie de la beauté dans laquelle nos solutions packagings sauront susciter émotion et émerveillement, tout en agissant pour les défis environnementaux, technologiques et sociétaux de demain. Acteur d'une Beauté Durable, nous exigeons la même chose de la part de nos partenaires.

Périmètre d'application

Cette politique s'applique aux entités du Groupe Pochet et plus précisément :

- Pochet du Courval
- Pochet SAS
- Qualipac Aluminium
- Qualipac Aurillac
- Qualipac CT-C
- Qualipac SAS
- Société Lotoise d'Evaporation

La politique s'applique aussi bien à nos achats directs (directement liés à la production des produits vendus à nos clients), qu'à nos achats indirects (produits et services nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise). Les critères de sélection et les actions menées avec nos fournisseurs pourront être adaptés selon le type d'achats.

Gouvernance

La Directeur Achats Groupe est responsable de la mise à jour et de la mise en application de la Politique. Elle est rédigée en concertation entre le Directeur Achats Groupe et le Directeur RSE Groupe. La politique Achats Responsables est soumise à validation finale du Président Directeur Général du Groupe Pochet.

Engagements et objectifs

• Engagement n°1 – Engager nos fournisseurs sur les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies

Le Groupe Pochet s'engage à sensibiliser l'ensemble de ses fournisseurs aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies (PMNU) soit en s'assurant qu'ils sont déjà signataires du PMNU, soit en vérifiant qu'ils ont intégré ces principes à leur **Code de conduite interne** ou en leur proposant de signer la **Charte Achats Responsables** du Groupe Pochet.

• Engagement n°2 – Développer une économie locale et inclusive

Le Groupe Pochet s'engage à développer des partenariats avec des entreprises du secteur de l'**Economie Sociale et Solidaire** (ESS). Une gouvernance permet d'encourager l'identification de nouvelles initiatives notamment en faveur des secteurs du handicap et de l'insertion. Les **achats locaux** sont aussi privilégiés afin de développer le tissu économique à proximité de nos usines.

• Engagement n°3 – Evaluer et faire progresser la performance RSE de nos fournisseurs

Les fournisseurs sont évalués dès le début de la relation commerciale à travers des systèmes d'**audit** et d'**autoévaluations RSE**. Les principaux fournisseurs sont ensuite évalués annuellement par différentes parties prenantes internes du Groupe Pochet selon 5 axes (RSE, achats, qualité, supply chain, développement). Une **évaluation RSE réalisée par un organisme tiers** est aussi demandée à nos principaux fournisseurs afin de s'assurer d'une démarche d'amélioration continue alignée avec les dernières exigences réglementaires.

• Engagement n°4 – Intégrer des critères RSE dans les contrats et appels d'offres

Des **clauses RSE** sont intégrées à nos contrats et permettent une résiliation unilatérale en cas de non-respect. A défaut de contrat, nos **Conditions Générales d'Achats** (CGA) sont systématiquement adressées avec les commandes. La sélection de nos fournisseurs se fait à travers des appels d'offres contenant des critères RSE.

• Engagement n°5 – Développer avec nos fournisseurs des solutions durables

Le Groupe Pochet s'efforce de minimiser son impact environnemental en maximisant la **part de recyclé** dans les matériaux achetés mais aussi en prenant en compte l'**analyse de cycle de vie** des produits en allant chercher les meilleurs scénarios de valorisation des déchets

• Engagement n°6 – Veiller à la situation financière des fournisseurs et identifier les liens capitalistiques

Le Groupe Pochet porte une attention particulière au respect des **délais de paiement**. Un pilotage du **taux de dépendance** permet aussi de prendre des mesures correctives et d'accompagner les fournisseurs dans une diversification de leur chiffre d'affaires. Des outils permettent aux acheteurs d'évaluer la **santé financière** des fournisseurs et d'anticiper tout risque de défaillance. Les **liens capitalistiques** de nos fournisseurs peuvent être analysés afin d'identifier des risques de **conflits d'intérêt** mais aussi la domiciliation de sièges sociaux dans des **paradis fiscaux**.

• Engagement n°7 – Garantir la qualité de la relation avec nos fournisseurs

Le Groupe Pochet s'engage à recueillir la **voix de ses fournisseurs** lors de 'business reviews' annuelles ou grâce à des enquêtes fournisseurs. L'ensemble des informations collectées permettent d'adresser des plans de progrès et de tout faire pour être considéré comme un client partenaire par nos principaux fournisseurs.

• Engagement n°8 – Cartographier les chaînes d'approvisionnement

Les **chaînes d'approvisionnement** sont cartographiées afin de travailler sur les risques au-delà de son rang 1.

Le fournisseur doit établir sa propre procédure de vérification de la chaîne logistique garantissant un approvisionnement en produits « exempts de minéraux des conflits ». Il doit être en mesure d'apporter cette garantie au Groupe Pochet.

• Engagement n°9 – Engager nos acheteurs sur des pratiques éthiques et contre la corruption

Comme pour tout nouveau collaborateur du Groupe Pochet, une **Charte éthique** est signée par tout nouvel acheteur. Elle guide notamment les pratiques et les principes de transparence à respecter dans nos relations commerciales avec nos fournisseurs. Un mécanisme d'alerte permet à nos acheteurs ou toute partie prenante interne d'alerter le Compliance Officer complianceofficer@groupe-pochet.fr sur tout manquement vis-à-vis du code de conduite ou de la Charte Achats Responsables.

- **Engagement n°10 – Former l'ensemble des acheteurs aux Achats Responsables**

Des **formations internes ou externes aux Achats Responsables** permettent aux acheteurs d'assimiler les principaux attendus d'une telle démarche et de déployer concrètement une stratégie d'Achats Responsables dans l'organisation.

- **Engagement n°11 – Mettre à disposition des outils digitaux simples et performants**

Afin de satisfaire aux exigences légales, réglementaires mais aussi à ses exigences spécifiques, le Groupe Pochet s'appuie sur une politique de **digitalisation de ses processus** les plus critiques. Collecte de documents, appels d'offres, gestions des contrats, etc... Toutes ces thématiques sont adressées via des outils optimisés et partagés aussi bien avec les parties prenantes internes qu'avec nos fournisseurs.

- **Engagement n°12 – Adhérer à des initiatives d'Achats Responsables**

En 2023, le Groupe Pochet devenait, parmi 15 acteurs majeurs de l'industrie parfumerie cosmétique, un des membres fondateurs du Consortium **TRASCE (TRaceability Alliance for Sustainable CosmEtics)**. Dans la lignée de cette initiative, le Groupe Pochet s'engage à contribuer à différentes études, travaux, discussions, partenariats visant à développer les meilleures pratiques sociales et environnementales.

Révisions, mise en application et approbation

Cette politique sera revue tous les ans pour garantir qu'elle demeure en adéquation avec les objectifs RSE du Groupe, les évolutions réglementaires et les attentes des parties prenantes.

Cependant, des révisions exceptionnelles peuvent être effectuées en cas de changement majeur d'un des points mentionnés précédemment.

La responsabilité de cette révision revient au Directeur Achats Groupe en concertation avec le Directeur RSE Groupe et sur validation finale du Président Directeur Général du Groupe Pochet.

La politique Achats Responsables du Groupe Pochet est en application depuis le **02 septembre 2024**.

Fait le 02/09/2024 à Clichy,

Directeur Achats Groupe

Serge LE HENAFF

Directeur RSE Groupe

Nicolas PIFFAULT

Président Directeur Général

Xavier GAGEY

Signé par :

Serge LE HENAFF

A0B4567C7E06416...

Signé par :

Nicolas PIFFAULT

7381993DC2D745A...

Signé par :

Xavier GAGEY

6AC014A212CB4B9...